

LYON-EXPOSITION

MONITEUR HEBDOMADAIRE DES EXPOSANTS

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE

✦ J. LYONNET, Rédacteur en chef. ✦

✦ Secrétaire de la Rédaction, LAURENT CHAT ✦

ADRESSER

Toutes les communications à
M. LAURENT CHAT
Secrétaire de la Rédaction.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 79, rue de la République, 79 — LYON

Les Bureaux du Journal sont ouverts de 9 h. à midi et de 2 à 6 heures.

RÉDACTION de 1 à 3 heures.

ABONNEMENTS

LYON et le RHÔNE, un an 8 fr.
DÉPARTEMENTS » 9 »
ÉTRANGER (Un. post.) » 10 »

Les Abonnements partent du
1^{er} Septembre 1893.

SOMMAIRE

Les Médailles d'Exposition. — Chronique de l'Exposition. — Les Vers à soie au Tonkin. — Echos de l'Exposition. — La Lumière de la Coupole (L.-C.) — Les Etudiants et l'Exposition. — Lyon et Milan. — Chronique comptable. — A l'Exposition de Chicago. — Le Concours musical. — Semaine théâtrale. — Bibliographie.

LES

Médailles d'Exposition

Sous ce titre, M. Georges Paulet, chef de bureau au Ministère du Commerce, vient de publier une petite plaquette, d'une vingtaine de pages, qui a bien son intérêt à la veille de notre Exposition de 1894.

Si les expositions, dans l'esprit de ceux qui les instituent et de ceux qui les abordent, ne sont pas condamnées à dégénérer en simples bazars de ventes ou d'amusettes, si elles doivent retenir un caractère de sérieux concours industriels, il n'est pas hors de propos de demander que les récompenses décernées par leurs jurys et par les jurys antérieurs obtiennent, en France, la protection légale qui, seule, peut leur donner valeur aux yeux des fabricants qui les recherchent et du public acheteur en vue duquel ils les recherchent.

Quelle est, à l'heure actuelle, notre législation en cette matière? est-elle appliquée? est-elle suffisante? Trois questions dont la solution ne paraît pouvoir rester indifférente au commerce.

M. Paulet examine d'abord la question de législation.

En 1876, l'Union des Fabricants pour la protection de la propriété industrielle, dans une pétition adressée à la Chambre des députés, proposa une codification complète sur l'emploi des récompenses industrielles. Les mesures réclamées furent l'objet d'une proposition de loi déposée au Sénat par M. Bozérien, en 1879; plusieurs rapports parlementaires intervinrent et une longue enquête fut ouverte par le ministère

du Commerce; enfin, presque sans discussion, fut votée la loi du 30 avril 1886, actuellement en vigueur.

Aux termes de cette loi, l'usage commercial des médailles ou récompenses quelconques distribuées à la suite des expositions n'est licite, en principe, que pour le titulaire même de la distinction ou, s'il s'agit d'une société, pour la maison de commerce à laquelle, en réalité, elle s'est trouvée décernée.

Récompense directe et personnelle, donnée à une maison déterminée pour une production déterminée, la médaille ne peut faire objet de commerce et être cédée par son propriétaire à un autre fabricant; si même la récompense a été décernée à une société, elle n'appartient plus, la société dissoute, à aucun de ses membres; elle tombe avec la société même qui l'avait obtenue et dont elle était un indivisible attribut. Cette inaliénabilité de la récompense industrielle est d'ailleurs d'ordre public et il a été, à bon droit, jugé que les conventions des partis ne peuvent déroger à la prohibition légale.

Un seul cas comporte la cession des récompenses obtenues par une maison de commerce: lorsque cette maison même est transmise à un successeur, le cédant peut laisser à la maison l'usage des médailles obtenues par elle ou pour elle.

Telle est en France, à l'heure actuelle, la législation protectrice de l'emploi légitime des récompenses obtenues à la suite des expositions. Mais, malgré quelques poursuites exercées, il semble que les Parquets considèrent comme trop malaisée ou comme superflue l'application suivie des sanctions légales.

A supposer même que la législation actuelle soit plus activement et plus efficacement appliquée, M. Paulet tient à examiner si elle est en elle-même suffisante et si elle n'appelle par des mesures complémentaires.

Et, d'abord, aucun contrôle n'existe pour vérifier si les titulaires de médailles font connaître exactement la date, la provenance, la nature et l'affectation des récompenses dont ils revendiquent le bénéfice. On de-

vrait donc astreindre les industriels à ne faire emploi de leurs récompenses qu'après avoir déposé au greffe du tribunal de commerce de leur domicile les indications détaillées prévus par la loi, et d'assimiler, à ce point de vue du dépôt préalable, l'usage des médailles d'expositions à l'usage des marques de fabrique et de commerce.

Les intéressés, en se reportant au registre de dépôt, se trouveraient à même de poursuivre la vérification de l'attribution alléguée et, s'il y avait lieu, de provoquer l'application des pénalités frappant ceux qui font emploi de médailles pour « d'autres objets que ceux pour lesquels elles avaient été obtenues. »

Il faudrait encore admettre, par exemple, que l'Etat pourrait, après enquête, accorder une autorisation spéciale aux expositions privées qui la solliciteraient et qui feraient preuve de garanties sérieuses au point de vue financier et au point de vue moral, soumettre la liste des jurys de récompenses de ces expositions à l'agrément de l'administration, décider que les médailles obtenues à ces expositions et décernées dans ces conditions pourraient seules être accompagnées, dans l'usage qui en serait fait, de la mention: « Exposition autorisée de..... », etc., etc.

Telles sont les mesures préconisées par M. Paulet pour mettre un frein, non pas tant au débordement des médailles qu'à leur usurpation. Un critérium s'impose pour les expositions, afin que le public ne finisse pas par se désintéresser des récompenses dont la multiplicité et le mélange le déconcertent complètement.

J. LYONNET.

CHRONIQUE

DE L'EXPOSITION

Le ballon captif d'Anvers.

On sait que le clou de la prochaine Exposition universelle d'Anvers doit être un ballon captif qui a reçu, dès à présent, le nom de château aérien. Les conditions de construction

de ce ballon gigantesque sont, dès à présent, définitivement arrêtées. Le ballon cubera 79.079 mètres et présentera une surface totale de 9.311 mètres carrés. Gonflé au gaz d'éclairage, sa force ascensionnelle sera de 59.262 kilogrammes. Le poids propre des ballons, du château aérien qu'il soutiendra avec 150 visiteurs, est évalué à 35.620 kilogrammes, ce qui donne un excédent de force ascensionnelle de 23.642 kilogrammes. Le ballon mesurera 78 mètres de longueur sur 37 de diamètre. Il sera maintenu au sol par 4 câbles de 25 kilogrammes de charge de rupture chacun et 30 câbles-amarres de 15.000 kilogrammes de rupture chacun. La charge de rupture des câbles ascenseurs devant conduire du sol au château aérien est de 24.000 kilogrammes, tandis que son poids, y compris 15 personnes, ne dépasse pas 2.500 kilogrammes. Pour construire le ballon, il faudra employer 5.500 pièces de soie mesurant 18 mètres chacune. Les ascenseurs devant conduire au château aérien seront mus à l'électricité. Quant à l'appareil entier, dans le cas où il faudra le ramener à terre, la descente s'en fera par l'eau, sous pression de 50 atmosphères, au moyen d'une machine hydraulique de la force de 200 chevaux.



LES VERS A SOIE AU TONKIN

Il ne sera pas une des choses les moins curieuses de notre Exposition coloniale que les produits de l'industrie séricicole qui nous viendront du Tonkin, soit à l'état brut : en cocons, grège, ou en organsin ; soit à l'état façonné : satins, moires, brochés de toute sorte, peluches, velours pour vêtements, soit d'origine française. En revenant dans la mère patrie, ils ne feront que rentrer chez eux, comme ces vins de Bordeaux que l'on envoie aux Indes et qui rentrent en France après avoir fait le tour du monde.

Au commencement de 1887, la *Gazette géographique* publiait une intéressante relation sur des expériences qui venaient d'être faites au Tonkin et qui devaient avoir les plus heureux résultats pour l'avenir de la colonie.

M. Arnal avait rapporté de France des graines de vers à soie et les avait fait éclore. Ces graines, tenues en glacière pendant toute la traversée, ont éclos à Haiphong dès qu'elles ont été mises à l'incubation, avec une température constante de 22 degrés.

Les vers à soie, dit la relation, sont très vigoureux et mangent beaucoup, maintenant qu'ils sont sortis de la deuxième maladie.

On aurait pu redouter que la feuille de mûrier du pays ne leur convint point, il n'en est rien, la feuille du mûrier indigène leur convient parfaitement ; l'expérience est concluante sur ce point que, pour utiliser la graine française, on pourra se servir des mûriers du pays, qui sont des mûriers nains, au lieu de faire des plantations de mûriers de France, ce qui demanderait au moins dix ans pour donner des résultats.

Il semble que la feuille du mûrier nain soit très soyeuse en février, et M. Arnal pense que le rendement sera supérieur à celui de juin.

Si l'importation de la graine française de vers à soie réussit complètement et, dès cette époque, c'était déjà hors de doute, le Tonkin en retirera de très grands avantages, car le rendement de la race française est beaucoup plus rémunérateur que celui des races du pays.

On s'en fera facilement une idée quand on saura que neuf à treize kilogrammes de cocons frais de race française suffisent à donner un kilogramme de soie valant de soixante-dix à quatre-vingt-dix francs, alors qu'il faut de vingt à vingt-cinq kilogrammes de cocons frais de race tonkinoise pour un kilogramme de soie, dont la valeur est quatre ou cinq fois moins élevée.

On voit que M. Arnal a fait une riche dotation à l'Indo-Chine en y apportant et en y acclimatant le ver à soie français. Il nous sera bientôt donné d'apprécier les résultats qu'auront obtenus les sériciculteurs de notre belle colonie, par la comparaison que nous pourrons faire de leurs produits avec les produits français.

V. B.



ÉCHOS

DE L'EXPOSITION

A Lyon.

Sous ce titre, la *Dépêche Tunisienne* publie l'entrefilet suivant, que nous reproduisons avec d'autant plus de plaisir, qu'il rend un hommage mérité à l'une des personnalités les plus en vue et des plus actives de l'Exposition de Lyon.

Nos lecteurs ont pu voir par les dessins que nous avons publiés du pavillon de la Tunisie à l'Exposition de Lyon, quel soin a été apporté dans l'organisation de cette section.

C'est en grande partie de M. Ulysse Pila, vice-président du Conseil supérieur de l'Exposition, que la Tunisie devra de voir ses produits, son commerce et son industrie représentés à Lyon dans des conditions absolument favorables.

On se rappelle, en effet, que M. Pila est venu passer quelque temps à Tunis, à l'époque de l'inauguration du Port. Il s'est, alors, beaucoup occupé de la section tunisienne, et l'on peut dire qu'il en a, en quelque sorte, assuré la réussite.

M. Pila a emporté de nous un souvenir durable, et de retour à Lyon, il n'a cessé d'entretenir avec nos différents services des relations suivies.

Au nom de la Colonie tunisienne, nous remercions M. Pila de l'intérêt qu'il nous porte.

**

Vins et Liqueurs

A maintes reprises, nous avons signalé le zèle que déployaient les classes 48 et 49 pour organiser des sections particulièrement brillantes. Aujourd'hui, nous avons à enregistrer un nouveau succès à l'actif de leur dévouement. En effet, la *Raffinerie Saint-Louis*, à Marseille, vient de faire parvenir son adhé-

sion à l'Exposition de Lyon ; elle occupera une vitrine isolée dont la dimension sera en rapport avec l'importance bien connue de cet établissement.

**

Au Parc de la Tête-d'Or.

Une commission composée de MM. Rossigneux, premier adjoint au maire ; Ulysse Pila, vice-président du Conseil supérieur de l'Exposition ; Résal, ingénieur en chef de la voirie municipale ; Perrin, architecte de la Chambre de commerce, et Bellemain, architecte des domaines, s'est réunie samedi, 30 décembre, au Parc de la Tête-d'Or, pour conférer avec MM. Claret père et fils, et Grenier, ingénieur de l'exploitation, et adopter un plan général des constructions. Le plan établi est conçu de manière à ménager les perspectives du lac et les vues des palais et pavillons.

De nombreuses décisions ont été prises ; voici les principales :

Une porte monumentale sera édiflée à l'entrée du parc, à côté du groupe des Enfants du Rhône ; la clôture sera à claire-voie.

Deux ailes, entièrement réservées à la section d'art musulman et oriental, seront ajoutées au pavillon principal de l'Algérie.

Le palais du Tonkin et de l'Annam occupera une surface double de celle qui avait été prévue ; il est en effet certain, dès aujourd'hui, que l'exposition de nos possessions coloniales aura, grâce aux efforts du gouvernement général de l'Indo-Chine, une importance et un développement considérables.

La commission a émis l'avis qu'aucune construction ne serait autorisée sur les berges du lac, afin de sauvegarder le plus possible le riant et pittoresque aspect du parc.

**

Une Visite

Les constructions si importantes, si intéressantes et si avancées qui germent chaque jour au Parc de la Tête-d'Or, viennent de recevoir la visite de quelques membres du Syndicat dijonnais des Vins et Liqueurs. Ces messieurs ont été absolument éblouis par le cadre merveilleux que la nature a fait à l'œuvre lyonnaise et ont été agréablement surpris par les dimensions imposantes de la grande coupole.

MM. Fontbonne, président du Syndicat, Brennot, vice-président, et Mugnier, délégué, ont arrêté les dernières dispositions de l'Exposition collective organisée par le Syndicat des Vins et Liqueurs de Dijon ; elle couvrira une étendue de plus de 20 mètres et aura, comme adjointe, une exposition particulière dont le succès est d'ores et déjà assuré.

**

De Belleville

Le Syndicat vinicole de Belleville-Villefranche prépare, lui aussi, une exhibition des produits pourprés du soleil. Son exposition collective comprendra un meuble en chêne, d'une longueur de 20 mètres divisé en 44 cases qui seront remplies par les grands vins, les fines eaux-de-vie dont ces contrées sont royalement prodigues.

Grâce au dévouement de M. Moreau, président du Syndicat et membre de la Chambre de Commerce de Lyon ; de M. Aumoyne, maire de Jarnioux et membre du Comité de patronage de l'Exposition ; de M. Lardet, qui a dressé lui-même le croquis de l'installation

future on peut considérer déjà que l'Exposition du Syndicat de Belleville-Villefranche sera l'une des plus intéressantes de la section.

La Chambre de Commerce l'a bien compris, du reste, et lui a alloué, très justement, une subvention de 3.000 francs.



LA LUMIÈRE

et la Grande Coupole.

Un exposant a bien voulu nous signaler quelques points où, à son avis, l'œuvre au profit de laquelle nous dépensons notre temps et nos peines serait critiquable. Nous nous sommes tracé pour programme, lorsque nous avons pris en mains *Lyon-Exposition*, d'être avant tout indépendants et de point nous ériger en banaux et perpétuels enregistreurs de succès plus ou moins problématiques : c'est pourquoi nous avons volontiers inséré la lettre de notre correspondant, et nous nous en réjouissons d'autant mieux, qu'après informations puisées à bonne source, nous pouvons calmer ses appréhensions dans une large mesure.

En effet, au cours d'un aimable entretien que M. l'Ingénieur en chef de la voirie a bien voulu nous accorder, M. Résal nous a appris que grande était la différence de clarté entre un logement encore inhabité et celui pourvu de ses meubles.

Sous la grande coupole, rien encore n'est terminé : le sol n'est pas entièrement couvert, les charpentes métalliques, passées au deutoxyde de plomb, absorbent la lumière sans la réfléchir, et la clarté que les baies vitrées prodiguent se perd dans mille coins et recoins : les ombres sont très accusées, etc.

Lorsque le plancher sera entièrement posé, quand les piliers seront peints couleur chamois et les nervures supérieures d'un bleu très tendre ; quand les vitres du pourtour seront placées et que les vitrines, à l'intérieur, étaleront leurs verres innombrables et brillants, la lumière se répandra avec une diffusion extrême. Tout sera prétexte à la réfléchir, à propager son éclat, à augmenter son intensité. Il est donc probable que la grande coupole, aujourd'hui légèrement sombre, sera suffisamment éclairée, quand son aménagement intérieur sera terminé. Du reste, il nous souvient que M. Claret fils nous donnait un jour, avec une exactitude toute mathématique, la proportion de la partie vitrée comparée à celle couverte et nous montrait combien le taux de celle-là était plus élevé que celui généralement adopté dans des constructions analogues. Ces données mathématiques sont certes bien faites pour convaincre les praticiens de la construction, mais elles peuvent laisser absolument froids les gens pratiques ou les profanes, qui ne jugent que par leurs yeux et tiennent en suspicion les plus sérieuses statistiques.

Nous aimons mieux, pour rassurer ceux des exposants que la demi-obscurité de la Coupole

inquiète ; nous aimons mieux leur citer un exemple historique qui leur montrera que l'impression première ne saurait être considérée comme exacte. M. le Directeur des Postes, à Tunis, s'alarmait fort du peu de clarté que des arceaux, encore dépourvus de vitres, distribuaient au grand hall de l'hôtel des postes. « Que sera-ce, ajoutait-il, lorsque ces parties ajourées seront garnies de châssis vitrés et que l'intérieur sera muni de meubles, de cloisons, etc... »

Et pour calmer ses craintes, M. Résal, alors ingénieur en chef à Tunis, devait le rassurer par un rapport officiel, affirmant qu'une fois terminé et meublé, le grand hall serait éblouissant de clarté ; le fait fut surabondamment prouvé, par la suite, puisqu'en plein hiver — et pour éviter une lumière trop intense — les employés furent obligés de baisser les stores chargés d'atténuer l'excès de clarté. Et, de la meilleure grâce du monde, M. le Directeur des Postes convenait, par la suite, qu'il s'était fortement trompé.

Pareil phénomène se produira sous la grande Coupole — espérons-le — et ayons pleine confiance dans la science de ceux qui, dès le début, ont certainement assuré à ce hall gigantesque une lumière, sinon éclatante, du moins amplement suffisante.



LES ETUDIANTS

et l'Exposition de Lyon.

ON sait que notre Université apporte un concours très actif à la préparation laborieuse de notre Exposition, qu'elle compte se distinguer et briller au premier rang, afin de montrer que notre ville n'est pas seulement la patrie de l'industrie et du Commerce, mais aussi un centre intellectuel de premier ordre. La partie de l'Exposition réservée à l'Instruction publique ménage bien des surprises agréables aux étrangers et même aux Lyonnais. D'autre part, l'inauguration des nouveaux bâtiments universitaires du quai Claude-Bernard, sera le prétexte de très belles fêtes et de nombreux congrès scientifiques.

Les Etudiants ne pouvaient se désintéresser de ces fêtes qui leur donnent de somptueux bâtiments, nouveaux moyens de travail, et qui répandent au dehors le renom de l'Université dont ils font partie. Aussi se préparent-ils à y figurer dignement. Il est probable que l'Association Générale appellera autour d'elle tous les Etudiants français et même étrangers, et que ce congrès restera une date dans l'histoire de la jeunesse française par les résolutions qui y seront prises.

Un heureux hasard a mis récemment un de nos rédacteurs en présence d'un jeune savant des plus connus qui, ayant quitté les Facultés depuis peu, connaît fort bien le

monde étudiant dont naguère encore il faisait partie, et le monde lyonnais où il tient déjà une grande place.

— Croyez bien, nous dit-il, qu'il y a à Lyon, en ce moment, beaucoup de bonne volonté et d'initiative dans la jeunesse de nos Facultés. On semble résolu à aller de l'avant, à aboutir enfin à quelque chose et j'estime que le temps est passé où nous nous croyions forcés de prendre modèle sur Paris et sur les Universités étrangères dès que nous voulions organiser la moindre fête ou la moindre manifestation extérieure. Les tendances ont changé, semble-t-il. On paraît vouloir se réveiller, et il faut avouer que jamais occasion plus favorable ne se présentera aux Etudiants lyonnais pour prendre, dans notre ville, la place qui leur revient. L'Exposition et les fêtes universitaires vont leur donner l'occasion de se montrer et ils seraient absolument impardonnables de ne pas en profiter.

— Mais, demandons-nous, cette bonne volonté platonique a-t-elle commencé à se traduire par quelque chose d'effectif ? Car enfin, il reste à peine quelques mois pour faire des préparatifs qui ne sont pas des plus simples.

— S'occupe-t-on du moins de cette affaire ? En parle-t-on dans le monde universitaire ?

— En général, fort peu. Beaucoup de projets sont en l'air... et y restent.

Voyez-vous, poursuit notre interlocuteur en s'animant, ce n'est pas l'initiative qui manque aux Etudiants et même, chose extraordinaire, ce ne sont pas les ressources.

— Qu'est-ce donc, demandons-nous ?

— C'est l'union, c'est l'entente.

Il y a dans notre Université près de 2,000 Etudiants. C'est déjà quelque chose et, s'ils étaient unis, rien ne pourrait leur résister. Mais, pourvu qu'ils se divisent, chaque groupe devient trop faible pour faire quelque chose d'utile et l'on ne fait rien. Les Etudiants de certaines Facultés, des plus importantes même, sont au moins divisés en 4 groupes. Il faudrait être 10.000 pour résister à un pareil fractionnement ! Au contraire, il semble que moins on est nombreux plus on devrait être unis. Mais tel n'est pas le cas. Cependant, nos Etudiants savent encore parfois le sens des mots solidarité et esprit de corps. On le voit bien lorsque quelque chose les froisse ou leur déplaît ! Mais ils s'endorment en route et il semble qu'ils n'aient pas l'énergie et le courage de fonder quelque chose de durable.

— Et l'Association générale, demandons-nous ?

— Mon cher Monsieur, nous dit alors notre interlocuteur avec énergie, c'est là qu'est l'avenir, heureusement ! Et voyez la puissance d'une idée ! Je mets en fait qu'il n'est pas une société, à Lyon du moins, quelle qu'elle soit, qui ait subi de plus terribles assauts. Eh ! bien ! l'Association a brisé tous les obstacles, elle est sortie de la

période de formation, elle est aujourd'hui plus prospère et plus puissante qu'elle ne l'a jamais été! Et c'est elle qui prend toutes les initiatives, car elle constitue le seul groupement ouvert à tous les étudiants, ce qui est une grande force.

— Pourquoi donc tous les étudiants n'en font-ils pas partie?

— Ce serait bien long à vous expliquer, cela exciterait trop de colères. Du reste, que les Etudiants se groupent où et comment ils l'entendent, mais du moins qu'ils se groupent! Sans cela, ils seront les premières victimes de leur apathie.

Notre interlocuteur s'arrête quelques instants, puis il reprend :

— Vous devriez pousser le cri d'appel. S'il est impossible à tous les Etudiants de se grouper par solidarité autour de l'association, qu'ils le fassent du moins pour cette année, afin de montrer à la France et aux Universités étrangères un corps d'étudiants puissant et compact. Les fêtes auront toujours lieu, quoi qu'il arrive, mais elles seront d'autant plus brillantes que les Etudiants y seront plus unis, plus nombreux et plus forts. Le succès dépend de l'union des Etudiants, ils en sont responsables.

Que nous puissions au moins montrer une association d'Etudiants puissante, si nous voulons que notre Université elle-même soit prise au sérieux! En effet, pas d'Université sans un corps d'Etudiants organisé. Or, la création d'une Université lyonnaise doit tenir au cœur de tous nos Etudiants! Quant à ceux que cette question n'intéresse pas, termina notre interlocuteur en souriant et en nous serrant la main, ils ne comptent pas et ne sont pas dignes d'être nés à Lyon ou d'y faire leurs études!

— Nous espérons bien que cet appel sera

EXPOSITION DE LYON

Programmes et Règlements. — Exposé préliminaire. — Tarifs. — Décrets d'autorisation. — Règlements et Classifications. — Comité d'honneur. — Conseil supérieur. — Direction générale.

Publié par les soins du Conseil Supérieur de l'Exposition.

(Suite).

C'est seulement le 22 décembre 1892, qu'un décret du Président de la République, autorisant le traité passé entre la Ville et M. Claret, entrepreneur général, fixa au 26 avril 1894 l'ouverture de l'Exposition en donnant à ce projet une sanction définitive, et c'est le 16 juin 1893 et le 1^{er} juillet 1893 que, par la publication d'un règlement municipal et d'un règlement annexe, M. le Maire de Lyon donna à l'organisation administrative sa forme actuelle.

De l'ensemble de ces documents, il ressort que l'entreprise générale, l'exécution des travaux et, en général, les aléas de perte et de bénéfice sont supportés par un concessionnaire, M. Claret, que les grands travaux du barrage de Suresnes ont à juste titre rendu

entendu, que tous les élèves de nos Facultés oublieront leurs dissidences, s'il en existe, et feront un effort, au moins temporaire, pour se rapprocher. C'est l'intérêt des Etudiants, mais qu'ils n'oublient pas que c'est aussi et surtout celui de notre Exposition et de notre cité! S'ils ne se groupent pas tous autour de leur drapeau, les fêtes s'en ressentiront, et Lyon a certes fait assez de sacrifices pour ses Facultés, pour pouvoir prier ses étudiants de se grouper en vue des Fêtes.



MILAN ET LYON

Le journal *Il Sole*, de Milan, publie, dans son numéro du 15 décembre 1893, l'article suivant. Nous sommes extrêmement heureux de le reproduire, pour un double motif: c'est d'abord qu'il rend justice aux efforts incessants du Groupe V pour organiser une section incomparable; c'est ensuite qu'il formule des espoirs qui, en France, ont germé depuis longtemps dans tous les cœurs et dont nous souhaitons très ardemment la réalisation.

L'Exposition de Lyon est une œuvre pacifique, qui peut produire les résultats les plus heureux et les plus inattendus. Qu'elle serve à relier plus étroitement, par des relations commerciales plus suivies, deux nations que la politique divise et nous y applaudirons des deux mains.

Dans la réunion tenue mardi, dans les salles de l'Association soyeuse, l'idée de concourir à l'Exposition de Lyon par une exposition collective des industriels soyeux, présentée par l'Association, a été abandonnée à la suite de diverses considérations.

célèbre. M. Claret, à l'égard de la Ville, a le rôle que jouait en 1889, près de l'Etat et de la ville de Paris, la fameuse Société de garantie que l'émission des bons-tickets fut destinée à rembourser et à désintéresser. Toute la partie technique, comme tout ce qui est relatif à l'exploitation proprement dite, le concernent d'une façon absolue, sous la surveillance et le contrôle de la Ville, exercés par un délégué municipal.

Mais la Ville, après le vote de subventions considérables, a tenu de son côté, en raison de sa participation effective, à conserver la direction générale, afin de bien marquer le caractère large et désintéressé de l'œuvre qu'elle avait conçue, le but d'expansion industrielle et commerciale qu'elle voulait atteindre.

Elle a d'abord, dans ce but, voté de concert avec le Conseil général des subventions qui atteignent près d'un million pour les expositions d'intérêt public (hygiène, assistance, enseignement, beaux-arts); puis elle a fait appel au dévouement de la Chambre de commerce qui avait déjà voté pour l'Exposition 250.000 francs de subvention et qui venait d'assumer la direction complète et officielle de l'Exposition coloniale; enfin elle s'est adressé à tout ce qui compte à Lyon un nom dans l'industrie, le commerce, les lettres, les arts, et elle a formé un grand Comité d'organisation et de patronage, divisé en autant de groupes et de classes qu'en indiquait la classification générale.

Chaque groupe a constitué son bureau et

Toutefois, il s'est formé un groupe entre les plus importantes maisons de soie, afin de permettre aux Milanais de répondre à l'appel fait par leurs amis de Lyon et de représenter dignement à cette importante Exposition des soies de tous les pays du monde, les produits de l'industrie séricicole lombarde.

Le président de l'Association a offert gracieusement son bienveillant concours à ce groupe et a accepté la mission de se charger, pour tous ceux qui voudraient y participer, même des autres provinces, de tous les détails d'organisation et mesures pouvant aider à la brillante réussite de notre représentation à cette Exposition.

Nous savons que déjà font partie de ce groupe, les honorables maisons suivantes :

Noémi Cavadini. — Tom Colombo. — Consonno Fortunato. — De Andrea et Corti. — Massino de Vecchi. — Fratelli Dubini. — Ferri et C^{ie}. — E. Gadda et C^{ie}. — P. Gavazzi. — E. Ginoulhiac. — Alberto Heller. — A. Lazzaroni. — G. Paladini et C^{ie}. — E. Prato. — Fratelli Prina. — Ronchetti et C^{ie}. — Giovanni Ronchetti. — Rosenmund et Mort. — A. Roscio. — Salvini et Ruegg. — Semenza et Ravasi. — F. Sormani. — Testa B. di P. — Vollert et Strazza.

Nous avons bon espoir que le brillant exemple donné par ces honorables maisons sera efficace pour augmenter notablement la série.

A Lyon, qui s'apprête à fêter le noble article en réunissant à son Exposition les représentants de toutes les régions soyeuses du monde, Milan se doit d'être représenté dignement, en souvenir des temps où les rapports entre les deux villes étaient si brillants, et avec la confiance que ces bons rapports puissent se renouer dans un très prochain avenir.

s'est résolument mis à l'œuvre dans la sphère d'activité qui lui était dévolue. Invitant, par lettres privées et par circulaires, tous les membres des industries diverses qu'il représentait.

Pour donner à cette action du Comité l'unité de vues et l'impulsion d'ensemble qui lui étaient indispensables, les Présidents de chacun de ces groupes, assistés de délégués, ont constitué, sous la présidence de M. le Maire de Lyon et la vice-présidence de deux membres de la Chambre de commerce, un Conseil supérieur. Son bureau est en permanence et prépare la solution des affaires avec un personnel spécial.

Ainsi, toutes garanties d'indépendance, de sécurité sont données aux exposants, en même temps que l'Exposition, par cette méthode, devient une des manifestations commerciales les plus sérieuses, des plus pratiques, des plus techniques de notre temps.

L'idée qui a présidé au développement de l'Exposition coloniale règne, on peut le dire, en maîtresse sur l'Exposition générale et en règle l'ordonnance.

Elle veut que les produits exposés ne le soient pas seulement dans un arrangement propre à flatter les yeux, mais encore suivant des dispositions qui les fassent servir au profit commercial de notre nation.

Pour nos colonies, par exemple, ou pour les pays d'Orient, on ne rêve pas de ressusciter une rue du Caire quelconque, l'imitation serait déplorable et nécessairement inférieure,

Chronique comptable

LA BALANCE DES COMPTES
et son utilité.

(Suite)

Il en est de même de l'élément « frais généraux » : beaucoup ne sont écriturés qu'en fin d'exercice, mais dans les maisons où l'ordre est un principe, on a la louable habitude de les relever chaque année dans un tableau synoptique et de les répartir sur les 12 mois, ce qui donne une moyenne mensuelle variant peu. D'ailleurs, si l'on songe que l'industrie répartit ses frais généraux dans les fabrications par coefficient (1), il est essentiel, on le voit, de veiller rigoureusement à ce qu'ils se maintiennent plutôt en dessous des évaluations.

En résumé, c'est le compte magasin et celui de frais généraux qui ont été jusqu'ici la pierre d'achoppement à la permanence de l'inventaire dans les comptes (2).

Le premier reçoit au débit des marchandises qui sortent à son crédit pour un prix supérieur, ce qui détruit l'équilibre.

Le second n'écriture en cours d'exercice qu'une partie des frais, réservant pour la fin le règlement de l'autre partie, comme l'intérêt du capital, les amortissements, etc...

Analysons notre balance :

A l'actif, les valeurs réelles en caisse et en portefeuille existent, les livres de contrôles sont d'accord avec les comptes.

Les 2 comptes de magasin représentent 130 mille francs au débit et 160 mille au cré-

(1) Voir notre brochure spéciale sur l'établissement des « Prix de revient ». — En vente chez Georg. Prix : 1 franc.

(2) L'inventaire permanent est scientifiquement résolu. — Consulter notre ouvrage spécial.

mais on a le souci de montrer ce qu'ils produisent et ce qu'ils consomment. Ce qu'ils produisent, afin, s'il est possible, de leur ouvrir en France un marché d'importation; ce qu'ils consomment, afin que notre commerce se rende compte de leurs besoins, de leurs goûts, de leurs habitudes, pour pouvoir livrer aux indigènes les articles qu'ils sont accoutumés d'acheter et par suite de nous ouvrir à nous-mêmes un large et nouveau marché d'exportation. A ce titre on pourra dire que l'Exposition coloniale de Lyon aura été, en même temps qu'une hardie innovation, une véritable révélation et une source de débouchés et de profits nouveaux.

Le même souci d'utilité pratique se retrouve dans les moindres détails de l'organisation.

L'Exposition de Lyon se pique d'être une véritable leçon de choses, non seulement pour le public des visiteurs, mais aussi pour les intéressés eux-mêmes.

Toutes les dispositions prises révèlent le désir de permettre à l'exposant de retirer de l'effort fait le maximum d'utilité et d'avantages, en même temps que de faciliter à tous ceux qui le voudront le moyen de se mettre au courant de tous les progrès réalisés dans chaque industrie.

C'est par exemple la soierie avec une monographie complète de la soie; c'est la minoterie avec ses machines en activité, ce sont les forêts avec des démonstrations pratiques et concluantes sur le reboisement des forêts; ce

dit; l'examen sérieux de nos magasins que nous connaissons bien nous garantit au minimum un stock au moins égal à celui du dernier inventaire, c'est-à-dire de 30.000 fr. Chacun le sait, le crédit du compte « magasin », augmenté du stock, puis diminué du débit du compte, donne le bénéfice brut; or, pour avoir le bénéfice net il faut nécessairement condenser tous les frais et les diminuer du bénéfice brut.

Si la moyenne de nos frais nous donne mensuellement 15,500 fr., pour 3 mois nous obtiendrons $15,500 \times 3 = 46.500$.

D'une part nous avons :

Au crédit de magasin	160.000
En stock	30.000
Ensemble.....	190.000
D'autre part, au débit de magasin	130.000
Différence ou bénéfice brut.....	60.000
Nos frais proportionnels sont de..	46.500

Nos bénéfices approximatifs sont de francs 13.500 et nous pouvons être assuré que nous marchons dans la bonne voie.

Ainsi que nous le disions plus haut, on ne peut pas se baser mathématiquement sur la balance pour en tirer une situation favorable ou défavorable, il faut pour cela suppléer à cette balance et faire concourir des éléments connus ou à peu près. C'est ainsi qu'en nous basant sur le chiffre de 30.000 de frais généraux écriturés, nous aurions pu augmenter le bénéfice de 16.500 fr., puisqu'en réalité ces frais moyens sont de 46.500 fr. Il faut se méfier de ces illusions-là.

Maintenant que nous avons analysé notre balance et donné à chaque élément de l'actif, sa valeur aussi réelle que possible, nous pouvons dresser un tableau que nous intitulerons :

sont les négociants en vins, avec leur laboratoire et leur chai modèle. Partout se retrouve la trace de la coopération.

Cette préoccupation, qui est tout à l'honneur des organisateurs, peut avoir des résultats inattendus.

Il est certain qu'elle frappera, qu'elle a frappé déjà l'attention des représentants de la grande industrie et du haut commerce.

C'est à ce sentiment qu'on doit probablement les adhésions considérables déjà obtenues des premières maisons de France et d'Italie.

Ce souci désintéressé apparaît encore dans l'ardeur avec laquelle, en ce qui la concernait, la Ville a favorisé les expositions ouvrières, les expositions scolaires et celles des beaux-arts. Elle a en même temps indiqué une solution pratique des quelques difficultés encore soulevées à l'heure actuelle. Il est des sections d'exposants qui, n'ayant pas de budget suffisant, comme les syndicats ouvriers, ou ne devant pas retirer de l'Exposition de profit matériel comme les écoles, peuvent difficilement supporter les frais, pourtant bien réduits, qu'entraînerait leur participation.

Il n'est pas possible, d'autre part, il serait injuste et dangereux, de mettre ces frais à la charge du budget de l'Exposition.

Qu'a fait la Municipalité ?

Exactement ce qui fut de règle pour l'Exposition de 1889. Ou elle a fourni, pour ce qui était de son domaine, les subventions néces-

Annexe de la Balance.

Bilan de renseignements au 30 novembre 1893.

ACTIF.

Caisse. Espèces en caisse.....	1.000	»
Portefeuille. Effets en portefeuille ..	1.200	»
Magasin. Stock évalué.....	30.000	»
Matériel et Ustensiles	25.000	»
Acheteurs. Factures à recevoir.....	75.800	»
Frais généraux. Ceux écriturés	30.000	»
.....	163.000	»

PASSIF.

Fournisseurs. Factures à payer	3.000	»
Capital initial.....	50.000	»
Bénéfices antérieurs... ..	50.000	»
Pertes et profits. Bénéfices bruts ...	60.000	»
.....	163.000	»

RÉSUMÉ :

Bénéfices bruts sur marchandises ..	60.000	»
Frais généraux : { Ecriturés.. ..	30.000	»
{ A écrivurer 16.500 ..	16.500	»
Bénéfices présumés.....	13.500	»

Tels sont les moyens au pouvoir des comptables pour renseigner les négociants avec sûreté en cours d'exercice. Le devoir des premiers est d'établir la balance, et dans la négative, la prudence des seconds est de les y obliger.

H. EDMO.

NOTE DE LA DIRECTION.

Nous engageons Messieurs les industriels et négociants à consulter les ouvrages spéciaux de M. H. Edom, notamment son *Traité de comptabilité industrielle*, dont les opérations sont relatives à l'industrie locale, ils trouveront de précieux renseignements dans cet ouvrage qui a été honoré des souscriptions de Monsieur le Ministre du Commerce et de l'Industrie, de la Chambre de Commerce et de la Ville de Lyon.

saires, ou, par exemple, pour les écoles dépendant du Département, de la Chambre de Commerce, de l'Etat, au Département et à la Chambre de Commerce. Il serait très facile, pour les écoles ou les syndicats qui désirent exposer, de solliciter de même un appui financier des pouvoirs publics et des municipalités, auxquels ils ressortissent. C'est la solution la plus prompte et la plus équitable.

Par l'exposé qui précède, on peut se rendre compte de la conception générale de l'Exposition de 1894. Elle repose sur des bases sérieuses et solides qui permettent de faire, en toute confiance et dans la certitude d'un grand succès, appel à toutes les adhésions.

III. LE TERRITOIRE DE L'EXPOSITION.

Il ne suffit pas, pour déterminer des participations toujours fort coûteuses, pour motiver les déplacements lointains des visiteurs, que la ville où a lieu l'Exposition soit bien choisie, ni même que le programme assure des compensations et des rémunérations légitimes. C'est l'Exposition elle-même qu'il faut voir, qu'il faut saisir dans tous ses détails. Si sa réalisation ne répond pas à l'idée qu'on se fait actuellement des Expositions, si elle est mal située, si ses monuments sont sans grandeur et sans élégance, si les devis n'ont répondu qu'à des préoccupations d'économie craintive, peu important le choix de la ville et l'excellence des intentions. Il n'en peut résulter que d'amères déceptions. (A suivre).

A L'EXPOSITION DE CHICAGO

Palais des Arts-et-Manufactures
Exposition lyonnaise.

La participation de la France à l'Exposition colombienne a été une éclatante manifestation de sa supériorité. Elle est, à cette heure de la vie des peuples, le maître des arts, le *primus docens* auprès duquel, tous, plus ou moins, viennent chercher la lumière ou l'inspiration : son rôle est analogue à celui de l'Italie au commencement du XVI^e siècle.

Ayons donc le courage, malgré l'usage constant chez nous d'être à nous-mêmes nos pires détracteurs, de rappeler que l'art français domine partout. Il est le premier dans la peinture, dans la sculpture ; les rivaux eux-mêmes que l'on cite à ses côtés chez les étrangers ont étudié sous ses maîtres : Uhde, le plus original des peintres allemands, est un élève de l'école de Paris ; les toiles de quelque valeur signées par des artistes américains ont été peintes à Paris. La littérature française est universelle ; le génie de notre pays se révèle dans les moindres produits de son industrie et les fait rechercher dans le monde entier.

Dans le Palais des arts et manufactures, on a essayé d'abord d'attribuer le succès de la section française à la classification intelligente, au goût dans l'arrangement et la mise en valeur des objets exposés. Elle est la seule, en effet, où les étalages aient été groupés avec ordre et méthode, faisant un tout de chaque industrie ; où quelque soin ait été donné à la décoration de chaque salon, au repos et au confort des visiteurs, où enfin, des velums servant de plafonds soient venus adoucir la crudité du jour et rétablir quelque proportion entre les dimensions des salles et l'élévation des toitures ; tandis que, partout ailleurs, les vitrines étaient aussi perdues, aussi écrasées, sous l'immensité du vaisseau, que si elles étaient en plein air.

L'enceinte élevée par la commission gouvernementale, ayant à sa tête M. le commissaire général C. Krantz, consiste en une suite de portiques soutenus par des cariatides auxquelles on pourrait reprocher peut-être un peu de lourdeur, mais dont l'ensemble est harmonieux et fait honneur à M. l'architecte Dubuisson. Plus sobre que la décoration allemande, elle a plus d'unité et répond mieux à sa destination, encadrant avantageusement les expositions, sans en détourner l'attention.

Au milieu, une porte monumentale entourée de peintures décoratives d'un bon effet, surmontée, à une grande hauteur, par une demi-coupe portée sur des pilastres donne accès à la salle consacrée aux produits de Sèvres et des Gobelins.

En avant du seuil, sous la coupole, se tient une femme belle et fière.

C'est la statue de la France par Falguière ; le maître y a développé toutes les qualités de son génie.

La France est représentée assise, cuirassée, portant sur ses genoux les tables des droits de l'homme, sur lesquelles sa main gauche appuie une épée nue. Le bras droit est étendu dans un geste superbe de commandement. Un beau coq gaulois serré contre elle entonne à ses pieds son chant de clairon.

Malgré son caractère de puissance, la statue est d'une élégance parfaite : il est impos-

sible à un artiste de la voir sans l'admirer et à un Français de passer auprès d'elle sans un sentiment de fierté émue. Aussi lui adressions nous tous les jours notre salut et nos hommages comme à la déesse du lieu. Et elle l'est bien, en effet, tant par sa beauté propre que par les chefs-d'œuvre réunis autour d'elle.

Si l'harmonie de l'ensemble a été en premier lieu l'objet des louanges des Américains, soit qu'elle fût plus à portée de leur appréciation, soit que cette louange fût celle qui coûtait le moins à leur amour-propre, il a bien fallu arriver à convenir que le bijou enfermé dans cet écrin était la merveille de l'Exposition ; que dans chacune des branches importantes où l'on cherchait à nous comparer avec les autres nations, le premier rang restait aux produits français. Et cela, bien que la France se soit tenue avec dignité en dehors de toute réclame, et qu'on l'ait boudée pour s'être mise hors concours.

Qu'il nous soit permis de rendre ici hommage au commissaire général, M. Camille Krantz, qui, avec autant de ferme modération que de juste dignité nationale, a mis la section française à l'abri de la distribution arbitraire de la récompense unique ; le bouton de cuivre de M. J. Boyd Thacher, selon l'expression des Américains eux-mêmes, pour désigner la médaille.

Les journaux des Etats-Unis, après bien des périphrases, des hésitations, ont fini par convenir eux-mêmes de la supériorité française : nous ne saurions mieux le prouver qu'en empruntant au *Chicago Herald* du 20 septembre le passage suivant d'une critique des progrès de l'industrie américaine, faite par M. Goshorn, ancien directeur général de l'Exposition de Philadelphie, l'un de ceux dont l'opinion fait autorité en Amérique :

« La comparaison des Américains avec les industries des Français, des Allemands et des Japonais, comme construction et fini ne tourne pas à l'avantage des Américains. Ces nations nous surpassent en habileté technique ; elles ont une plus exacte appréciation de la décoration, une plus subtile entente de la valeur des couleurs, et en général, par conséquent, obtiennent plus directement et plus économiquement des résultats supérieurs..... J'affirme (dit M. Goshorn), que jusqu'à ce que nous ayons appris les leçons que la France en particulier peut nous enseigner, nous ne pourrons jamais lutter avec elle dans ses belles industries. Comment profiterons-nous de la démonstration faite à Chicago de la suprématie commanding position) de la France dans les arts ? Nos artisans doivent faire exactement comme ont fait ceux de la France ; ils doivent aller à l'école, étudier comme étudient les Français, se former de même, dès l'école primaire. »

Quant aux journaux allemands de Chicago, on ne saurait leur demander un semblable aveu ; ils attribuent naturellement à leur mère-patrie la première place... dans « les choses sérieuses et solides, en dehors de la frivolité et de la mode. »

Toutefois, ils admettent que l'Allemagne et la France laissent toutes les autres nations « bien loin derrière. »

Si nous nous sommes étendus un peu longuement sur les caractères généraux de la section française et sa comparaison avec les au-

tres nations, ainsi que la manière dont elle a été jugée à l'étranger, c'est que nous avons pensé que cela surtout était intéressant pour le public français et que point n'était besoin de décrire en détail les industries ou les œuvres d'artistes si bien connus de lui, que les nommer suffit à leur éloge.

Nous passerons donc brièvement en revue les principaux salons français pour nous arrêter avec plus de complaisance à notre industrie lyonnaise.

Le premier et le plus beau est consacré aux industries nationales des porcelaines de Sèvres, des tapis et tentures des Gobelins et de Beauvais. Nous y retrouvons les filleules des fées de Mazerolle, les Arts et Sciences dans l'antiquité par Ehrman, et les Vases grands et petits dont la forme, le caractère, la couleur et la décoration dénoncent l'immuabilité de Sèvres.

Quelques critiques justifiées qui puissent être faites de ces deux grands établissements, les objets qui en sortent ne sont pas moins hors pair.

Déjà aux salles voisines, contenant avec le mobilier, les tapis et tentures d'Aubusson provenant de maisons telles que les Hamot, les Braquenié, la transition est naturelle.

Les mobiliers procèdent pour la plupart des genres du temps de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI ; quelques meubles Empire.

Rien de similaire dans toute la World's Fair qui puisse être comparé au goût sobre et distingué, aux formes parfaites de ces objets mobiliers.

À côté, le salon de la parfumerie, avec ses vitrines Louis XV aux couleurs tendres, est un des exemples caractéristiques du goût coquet dans l'arrangement qui a su en faire un endroit charmant malgré la monotonie forcée des objets exposés. Une fontaine embaumée y était très entourée des visiteuses.

Mais c'est dans le salon des vêtements qui fait suite qu'elles se pressaient toujours plus nombreuses autour des vitrines des principaux couturiers de Paris, autour des robes et trousseaux, exposés par la maison du Bon Marché, qui a su prouver que si quelques-unes des colossales maisons américaines peuvent lutter avec elle au point de vue des grandes affaires, elle n'a pas de rivale à redouter pour le goût et la distinction.

Les gants, les éventails, tous les accessoires de la toilette féminine, la grande vitrine de l'avenue Colombienne, où les plus riches et les plus élégants costumes sont portés par des poupées de cire reproduisant les actrices les plus en renom de Paris attirent les élégantes Américaines comme un miroir fait venir les alouettes.

Un des plus grands succès et des plus légitimes est pour la salle des bronziers d'art, des bijoutiers, joailliers, argentiers et orfèvres. Nommer Leblanc-Barbedienne, Thiébaud, Colin, Christophle, Vever, Boucheron, c'est citer l'élite de nos artistes parisiens.

La céramique française est en pleine éclipse d'une nouvelle Renaissance enrichie de tous les progrès de la science moderne. Là brillent Limoges, Nevers, Gien, Nancy. L'impulsion donnée par les écoles d'art décoratif a enfanté des merveilles. C'est l'œuvre reprise des grands faïenciers et émailleurs. C'est Palissy renouvelé et continué. Ici encore, le

goût supérieur, la grâce, l'originalité, la beauté des formes, l'harmonie des proportions, la sobre richesse des décors donnent la palme à la France. Les Japonais seuls peuvent, avec des qualités toutes différentes, c'est-à-dire non comparables, venir prendre place à nos côtés. Ayons la franchise d'avouer qu'ils nous surpassent dans la hardiesse des couleurs, la finesse des détails, le maniement des ors, et peut être dans la délicate pureté de leurs pâtes.

Un escalier monumental, à double rampe, à marches larges et basses, le seul de ce genre dans le palais, invite le visiteur à l'étage supérieur. Sur le palier intermédiaire se trouve un panneau allégorique du vieux Rhône, auquel la Saône, toute gracieuse en sa nudité de nymphe, apporte et verse les eaux de son urne. Un énorme lion vient tendre sa langue rouge au flot qui tombe. C'est l'indication de la dominante du premier étage : l'exposition lyonnaise.

(A suivre.)

LE CONCOURS MUSICAL

Ce n'est pas en 8 ou 15 jours qu'on peut escompter le résultat produit par la propagande déjà faite, par l'envoi de circulaires et par l'apposition d'affiches. Un grand nombre de sociétés, en effet, sont actuellement en pourparlers avec le Bureau permanent du Comité d'organisation et lui demandent des renseignements multiples. Leurs adhésions dépendent de causes nombreuses : leur classification, le coût du logement, l'importance de la réduction accordée par les Compagnies de Chemin des fer, etc.

En dehors de la Musique Russe, dont la venue est probable et dont le transport sera vraisemblablement gratuit de Saint-Petersbourg à Brest, une importante Société militaire de Bilbao — Espagne — participerait certainement à la Fête musicale si les compagnies françaises de chemin de fer lui accordaient, sur leur tarif, une importante réduction.

En Belgique, l'Harmonie de Charleroi est dans le même cas.

Parmi les sociétés françaises, les *Enfants de Lutèce* et l'*Harmonie de Montceau-les-Mines* ont pensé déjà de concourir, et plus de quarante sociétés ont également envoyé leur adhésion.

Le comité d'organisation va mettre tout en œuvre pour obtenir des Compagnies de chemin de fer que le rabais accordé sur les billets aller et retour permette — en dépit des usages jusque-là établis — le retour individuel et non le retour collectif. L'adoption de cette mesure entraînerait la participation d'un grand nombre de sociétés et serait une source de grands profits pour l'Exposition.

Nul doute que nos confrères de la Presse quotidienne n'appuient comme nous la demande du Comité d'organisation du Con-

cours musical : ils assureront, de cette façon, le succès de cette fête internationale, celui de l'Exposition elle-même, et auront ainsi puissamment contribué à faciliter aux étrangers leur venue dans notre ville.

SEMAINE THEATRALE

Tout l'intérêt de cette semaine se trouvait concentré sur la première représentation de *la Valkyrie*. L'œuvre de Wagner a vu les feux de la rampe, jeudi dernier, en présence d'une salle très brillamment garnie. Laissons aux journaux spéciaux le soin d'analyser ce drame puissant, d'une allure peut-être trop uniforme pour exciter un intérêt bien vif, et constatons le haut goût artistique qui a présidé à sa mise à la scène.

Les décors font le plus grand honneur à M. Le Goff, la machination marche à souhait et les trucs ingénieux de la chevauchée, du brouillard tombant et de l'incendie ont produit tout l'effet qu'on en attendait.

L'interprétation est parfaite en ce qui concerne M. Lafarge et très honorable pour les autres artistes.

M. Lafarge a montré dans Siegmound les merveilleuses ressources de son tempérament hors ligne, de son irréprochable diction, de son jeu dramatique et de sa science approfondie de l'art du chant ; il a fait là une création qui comptera parmi ses meilleures et il a obtenu, dans l'esprit de tous les gens de goût, le plus pur, le plus vif et le plus mérité des succès.

A ses côtés, Mme Fierens a joué et chanté d'une poignante façon les phrases acrobatiques dont le rôle de Brunnhild est émaillé ; elle a notamment lancé son cri de guerre très puissamment et très brillamment ; elle a joué, elle aussi, son rôle en très grande activité.

Mlle Desvareilles a fort intelligemment rendu le rôle ingrat de Fricka ; sa voix était bien posée, sa prononciation très nette et son jeu, quelque peu juvénile, ne manquait pas d'énergie.

Mlle Janssens a obtenu un succès de plastique auquel elle est accoutumée : sa voix si ravissamment cristalline, se complait malheureusement trop souvent dans des sons étouffés et traînants.

M. Sentein a vaillamment chanté Wotan, sans une seule transposition, et l'on a applaudi tout à la fois sa voix généreuse, son talent et sa tenue.

M. Sylvestre s'est borné à réfléchir à la mort de Louis XVI alors qu'on pouvait attendre autre chose du farouche Hounding. Les demoiselles du Conservatoire étaient très pénétrées de leur importance et elles ont très bruyamment... quinqué les cris des Valkyries.

L'orchestre a eu des défaillances parfaitement excusables pour une première de cette importance : les cuivres n'ont pas toujours été heureux dans leurs attaques, mais Luiginj n'en a pas moins droit à de très vifs éloges.

Toutes nos félicitations à la Direction pour les soins qu'elle a apportés à monter la *Valkyrie* et souhaitons-lui de belles recettes.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

VIENT DE PARAITRE

Dialogues entre de grands Esprits et un vivant, de M. Amédée H. Simonin, volume grand in-18, format Charpentier, d'à peu près 300 pages. Prix 3 fr. 50, chez F. de Launay, 78, rue Taibout, Paris.

Dans ce siècle de la vapeur et de l'électricité, l'étude de la philosophie et de la psychologie est restée l'apanage de quelques esprits d'élite. Les progrès faits, les découvertes arrachées à l'ultime inconnu sont assez rares.

Aussi est-ce un grand événement que l'apparition de ce volume : **Dialogues entre de grands Esprits et un vivant**, que vient de publier l'un des grands prêtres de la psychologie, M. Amédée H. Simonin, auteur d'une **Histoire** et d'un **Traité de Psychologie** qui font autorité dans les écoles spiritualistes.

Certes, rien plus que **Dialogues entre de grands Esprits et un vivant** ne peut sembler extraordinaire. Les spirites de tous les pays, et ils sont environ vingt millions, voudront lire la consultation donnée à M. A.-H. Simonin par plus de cent célébrités des siècles passés et même du nôtre. Avoir appelé à côté de cent autres, à la fois : Homère, Platon, César, Jésus, Néron, Mahomet, Saint Louis, Louis XIV, Fénelon, Napoléon, Thiers et Gambetta, à venir apporter leur témoignage ; à venir communiquer leurs idées actuelles mises en parallèle avec celles qu'ils avaient défendues lors de leur incarnation sur la terre, c'est une hardie innovation. C'est une expérience, dans son ensemble, jusqu'alors unique. Et quels immenses services cette sage évocation, faite dans des conditions où toute fourberie, où toute hallucination étaient impossibles, va rendre à la science psychologique, mieux encore à toutes les sciences abstraites, telles que la théologie et la sociologie !

Le livre de M. A.-H. Simonin, œuvre remarquable par sa clarté, est une véritable révélation. La papauté, la sociologie y sont appréciées par les esprits. Machiavel vient nous dire son secret, Pie IX ne cèle pas ses pensées toujours les mêmes. De tous les volumes parus dans ce XIX^e siècle, aucun n'est appelé à un tel retentissement.

M. A.-H. Simonin a consacré quelques chapitres à l'analyse, l'explication et la démonstration de la **mediumnité** et il conclut en disant qu'il est arrivé à découvrir la **solution rationnelle de la question sociale**, qu'il espère un jour ou l'autre communiquer au public.

Spirites ou non, penseurs, philosophes, tous rouvert ont un vif intérêt à lire les **Dialogues entre de grands Esprits et un vivant**, volume qu'on trouvera chez tous les libraires ou qui sera adressé franco contre envoi de 3 fr. 50 en mandat ou en timbres à M. F. de Launay, 78, rue Taibout, Paris.

AU BON ACCUEIL



F. BONNET-BOBILLON

28 Cours Lafayette, 28

LYON

FABRIQUE GÉNÉRALE

DE CHEMISES BOUTONS

Systeme brevete S. G. D. G., France et Etranger.

VOS MOUSTACHES TOMBENT-ELLES ?

Voulez vous éviter les dangers de l'emploi du fer à friser !

Employez la **CZARINE**

Ce produit, dont le parfum est très subtil, est en vente chez M. SANLAVILLE, coiffeur-parfumeur, 25, place de la Comédie, Lyon.

EXCELSIOR

Savon royal par excellence, suavité de l'arôme, abondance de la mousse, onctuosité. Indispensable pour adoucir la peau, raffermir l'épiderme et parfumer la chair.

Seul fabricant : SANLAVILLE, place de la Comédie.

GRANDE MAISON DE FOURNITURES
MESDAMES, n'achetez rien sans aller visiter la Maison
F. MUSY 71, Chemin de Baraban, 71
 (près la rue Paul-Bert)

Fabrique de Chapeaux paille et feutre, Formes, Fleurs, Rubans, Soieries, velours, Dentelles et Nouveautés pour Modes, Toiles de Voiron et du Nord, Service de Table, Cretonnes, Calicots, Cotons, Mousselines, Piqués, Rideaux, Broderies, Confections diverses, Lingerie, Jerseys, Flanelles, Chemises blanches et couleurs, Vêtements de travail, Bonneterie coton et laine, Gilets de chasse, Draperies et Lainages, Spécialité de Mérinos, Tissus deuil, Fourrures, Passementeries, Corsets, Ganterie, Boutons, Parapluies, Réparations de Chapeaux et Plumes, etc., Laines à Matelas, Crins, Plumes, Duvets, Toiles pour literie. — (Par les Tramways de Bron, Montchat, Villeurbanne, par Bellecour et les Cordeliers.)

SOCIÉTÉ ANONYME DES PLAQUES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

A. LUMIÈRE & SES FILS

Grand Prix, Exposition universelle de Paris 1889. — Capital : 3.000.000 de francs.

Usines à vapeur : Cours Gambetta et rue St-Victor
 (Monplaisir-Lyon)

PRIX DES PLAQUES

9x12	9x18	11x15	12x16	13x18	12x20	15x21	15x22
3 fr.	4 fr.	4 fr.	4.20	4.50	5 fr.	6.75	7 fr.
18x24	21x27	24x30	27x33	30x40	40x50	50x60	
10 fr.	14 fr.	18 fr.	22 fr.	32 fr.	55 fr.	80 fr.	

PLAQUES ORTHOCHROMATIQUES

PAPIER au CITRATE d'ARGENT
 pour l'obtention d'épreuves positives par NOIRCISSEMENT DIRECT

DÉVELOPPEURS DIAMIDOPHÉNOL

SULFITES DE SOUDE
 Anhydre et cristallisé. PARAMIDOPHÉNOL

Dépôt chez tous les principaux Marchands de Fournitures photographiques.

CONSTRUCTION DE VOITURES DE LUXE, DE COMMERCE, TRAMWAYS ET WAGONS DE CHEMIN DE FER. — MAISON FONDÉE EN 1857.

GUILLEMET + Membre du Jury. Hors-concours à plusieurs Expositions.

15 Premiers Prix. — Grandes Croix de mérite. — Grands Prix. — 5 Diplômes d'honneur. — 8 grandes Médailles d'or ou de 1^{re} classe.

LYON, 32-34, rue de Marseille, 32-34, LYON

Fournisseur des principales compagnies de Tramways, Omnibus, Chemins de fer, Petites voitures, etc., etc.



La Source CACHAT

Se vend en bonbonnes de 10 et 25 litres, au

Dépôt central d'ÉVIAN,

4, place des Célestins, et 2, rue des Archers,

LYON.

MANUFACTURE D'APPAREILS
Pour le GAZ et L'ÉLECTRICITÉ
 Éclairage, Chauffage, Cuisine et Industries

BUGNOD & GARNIER

LYON, — Rue Vaubecour, 40, — LYON

Magasin d'exposition, place des Terreaux, 29

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS AU GAZ

Depuis 250 francs.

CABINETS DE TOILETTE A DES PRIX MODÉRÉS

Seuls dépositaires pour Lyon et la région des LAMPES GAZO-MULTIPLEX.

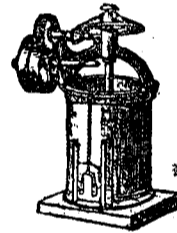
J. DELACQUIS

CONSTRUCTION MÉCANIQUE (Brevet S. G. D. G.)

3, rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), LYON

18 MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils



Matériels complets pour entrepreneurs : BÉTON NIÈRES circulaires à grand travail, nouveau système Br. S. G. D. G.; pour béton, chaux, ciment et mâchefer. — Echelles d'engins, treuils, broyeurs à mortier, voies portatives, wagonnets, monte-charge, locomobiles, etc.; charpentes en fer et fonte, réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à manège pour l'arrosage, pompes à main de tous systèmes et de toutes profondeurs. — Presse, un presseur à vis ou hydrauliques, pour l'agriculture ou l'industrie.

TRAVAUX ET INSTALLATION D'USINES DE TOUT GENRE.

PETITES AFFICHES

Lyonnaises et Départementales

Journal d'Annonces judiciaires, légales, financières et de Publicité générale

PARAISSENT LES MARDIS ET VENDREDIS

ADMINISTRATION : 16, place Bellecour, 16, LYON.

Abonnements { Lyon et Départements limitrophes..... 7 fr. 50.
 Autres Départements..... 9 fr.

-- Le N° 10 Centimes --

OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS

Agréé par le Concessionnaire général

Directeur : A. CAUDRON

79, Rue de la République, 79

Se charge, à des prix modérés et à forfait, de la représentation générale des commerçants et industriels à l'Exposition de Lyon, et de toutes les demandes relatives à leur participation à l'Exposition.

L'OFFICE LYONNAIS se charge également de la représentation des exposants vis-à-vis du Jury.

Dans les traités à forfait, sont comprises la prise et la remise en gare des objets à exposer.

Trévoux. — Imprimerie J. JEANNIN (succursale à Châtillon-sur-Chalaronne).

Reconstitution de tout capital, Amortissement de capitaux, Rentes viagères, Retraite pour la vieillesse,

Assurances de valeurs mobilières, Amortissement d'emprunts, Prêts hypothécaires, Dotation pour les enfants,

FINANCIÈRE

Société mutuelle d'assurances pour la Reconstitution des Capitaux SOUS LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT

PRÉVOYANCE

LYON — 32, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32 — LYON

TARIF A. — Police de 5 fr. au comptant, ou de 6 fr. à terme, remboursable à 100 fr. — Six réparations de remboursement ont lieu chaque année : 10 janvier, 10 mars, 10 mai, 10 juillet, 10 septembre, 10 novembre.

VERSEMENTS MENSUELS	ou versement unique comptant	Donne droit à	Et assure un capital de
1 fr.	25 fr.	5 pol.	500 fr.
2	50	10	1.000
4	100	20	2.000
8	200	40	4.000
16	400	80	8.000
32	800	160	16.000
64	1.600	320	32.000
128	3.200	640	64.000
256	6.400	1.280	128.000
512	12.800	2.560	256.000
1.024	25.600	5.120	512.000
2.048	51.200	10.240	1.024.000
4.096	102.400	20.480	2.048.000
8.192	204.800	40.960	4.096.000
16.384	409.600	81.920	8.192.000
32.768	819.200	163.840	16.384.000
65.536	1.638.400	327.680	32.768.000
131.072	3.276.800	655.360	65.536.000
262.144	6.553.600	1.310.720	131.072.000
524.288	13.107.200	2.621.440	262.144.000
1.048.576	26.214.400	5.242.880	524.288.000
2.097.152	52.428.800	10.485.760	1.048.576.000
4.194.304	104.857.600	20.971.520	2.097.152.000
8.388.608	209.715.200	41.943.040	4.194.304.000
16.777.216	419.430.400	83.886.080	8.388.608.000
33.554.432	838.860.800	167.772.160	16.777.216.000
67.108.864	1.677.721.600	335.544.320	33.554.432.000
134.217.728	3.355.443.200	671.088.640	67.108.864.000
268.435.456	6.710.886.400	1.342.177.280	134.217.728.000
536.870.912	13.421.772.800	2.684.354.560	268.435.456.000
1.073.741.824	26.843.545.600	5.368.709.120	536.870.912.000
2.147.483.648	53.687.091.200	10.737.418.240	1.073.741.824.000
4.294.967.296	107.374.182.400	21.474.836.480	2.147.483.648.000
8.589.934.592	214.748.364.800	42.949.672.960	4.294.967.296.000
17.179.869.184	429.496.729.600	85.899.345.920	8.589.934.592.000
34.359.738.368	858.993.459.200	171.798.691.840	17.179.869.184.000
68.719.476.736	1.717.986.918.400	343.597.383.680	34.359.738.368.000
137.438.953.472	3.435.973.836.800	687.194.767.360	68.719.476.736.000
274.877.906.944	6.871.947.673.600	1.374.389.534.720	137.438.953.472.000
549.755.813.888	13.743.895.347.200	2.748.779.069.440	274.877.906.944.000
1.099.511.627.776	27.487.790.694.400	5.497.558.138.880	549.755.813.888.000
2.199.023.255.552	54.975.581.388.800	10.995.116.277.760	1.099.023.255.552.000
4.398.046.511.104	109.951.162.777.600	21.990.232.555.520	2.199.023.255.552.000
8.796.093.022.208	219.902.325.555.200	43.980.465.111.040	4.398.046.511.104.000
17.592.186.044.416	439.804.651.110.400	87.960.930.222.080	8.796.093.022.208.000
35.184.372.088.832	879.609.302.220.800	175.921.860.444.160	17.592.186.044.416.000
70.368.744.177.664	1.759.218.604.441.600	351.843.720.888.320	35.184.372.088.832.000
140.737.488.355.328	3.518.437.208.883.200	703.687.441.776.640	70.368.744.177.664.000
281.474.976.710.656	7.036.874.417.776.400	1.407.374.883.553.280	140.737.488.355.328.000
562.949.953.421.312	14.073.748.835.552.800	2.814.749.767.106.560	281.474.976.710.656.000
1.125.899.906.842.624	28.147.497.671.113.600	5.629.499.534.213.120	562.949.906.842.624.000
2.251.799.813.685.248	56.294.995.342.227.200	11.258.999.068.426.240	1.125.899.906.842.624.000
4.503.599.627.370.496	112.589.990.684.454.400	22.517.998.136.852.480	2.251.799.813.685.248.000
9.007.199.254.740.992	225.179.981.368.908.800	45.035.996.273.704.960	4.503.599.627.370.496.000
18.014.398.509.481.984	450.359.962.737.817.600	90.071.992.547.409.920	9.007.199.254.740.992.000
36.028.797.018.963.968	900.719.925.475.635.200	180.143.985.094.819.840	18.014.398.509.481.984.000
72.057.594.037.927.936	1.801.439.850.951.270.400	360.287.970.189.639.680	36.028.797.018.963.968.000
144.115.188.075.855.872	3.602.879.701.902.540.800	720.575.940.379.279.360	72.057.594.037.927.936.000
288.230.376.151.711.744	7.205.759.403.805.081.600	1.441.151.880.758.558.720	144.115.188.075.855.872.000
576.460.752.303.423.488	14.411.518.807.610.163.200	2.882.303.761.517.117.440	288.230.376.151.711.744.000
1.152.921.504.606.846.976	28.823.037.615.220.326.400	5.764.607.523.034.234.880	576.460.752.303.423.488.000
2.305.843.009.213.693.952	57.646.075.230.440.652.800	11.529.215.046.068.469.760	1.152.921.504.606.846.976.000
4.611.686.018.427.387.904	115.292.150.460.881.305.600	23.058.430.092.136.939.520	2.305.843.009.213.693.952.000
9.223.372.036.854.775.808	230.584.300.921.762.611.200	46.116.860.184.273.879.040	4.611.686.018.427.387.904.000
18.446.744.073.709.551.616	461.168.601.843.525.222.400	92.233.720.368.547.758.080	9.223.372.036.854.775.808.000
36.893.488.147.419.103.232	922.337.203.687.050.444.800	184.467.440.737.095.516.160	18.446.744.073.709.551.616.000
73.786.976.294.838.206.464	1.844.674.407.374.100.889.600	368.934.881.474.191.032.320	36.893.488.147.419.103.232.000
147.573.952.589.676.412.928	3.689.348.814.748.201.779.200	737.867.962.948.382.064.640	73.786.976.294.838.206.464.000
295.147.905.179.352.825.856	7.378.697.629.496.403.558.400	1.475.735.825.896.764.129.280	147.573.905.179.352.825.856.000
590.295.810.358.705.651.712	14.757.395.258.992.807.116.800	2.951.471.651.713.528.258.560	295.147.905.179.352.825.856.000
1.180.591.620.717.411.303.424	29.514.790.517.985.614.233.600	5.902.943.303.427.056.517.120	590.295.810.358.705.651.712.000
2.361.183.241.434.822.606.848	59.029.581.035.971.228.467.200	11.805.886.606.854.113.034.240	1.180.591.620.717.411.303.424.000
4.722.366.482.869.645.213.696	118.059.162.071.942.456.934.400	23.611.773.213.708.226.068.480	2.361.183.241.434.822.606.848.000
9.444.732.965.739.290.427.392	236.118.324.143.884.913.868.800	47.223.546.427.416.452.136.960	4.722.366.482.869.645.213.696.000
18.889.465.931.478.580.854.784	472.236.648.287.769.827.737.600	94.447.092.854.832.904.273.920	9.444.732.965.739.290.427.392.000
37.778.931.862.957.161.709.568	944.473.296.575.539.655.475.200	188.894.185.709.665.808.547.840	18.889.465.931.478.580.854.784.000
75.557.863.725.914.323.419.136	1.888.946.593.151.079.310.950.400	377.798.371.419.331.617.095.680	37.778.931.862.957.161.709.568.000
151.115.727.451.828.646.838.272	3.777.893.186.302.158.621.900.800	755.596.742.838.663.235.391.360	75.557.863.725.914.323.419.136.000
302.231.454.903.657.293.676.544	7.555.786.372.604.317.243.801.600	1.511.193.485.676.526.470.782.720	151.115.727.451.828.646.838.272.000
604.462.909.811.314.587.353.088	15.111.572.745.208.634.487.603.200	3.022.366.971.353.052.941.565.440	302.231.454.903.657.293.676.